

Questions orales

M. Skelly: Vérifiez les notes qu'on vous a remises. Vous vous trompez de trou.

M. Nystrom: Il parle d'une autre mine.

M. Layton: En ce qui a trait aux ententes et à la bonne volonté qui existent entre notre gouvernement et celui de la Colombie-Britannique, je peux assurer personnellement au député, monsieur le Président, que les relations qu'entretiennent nos deux gouvernements, par l'intermédiaire du ministre des mines de la province et de moi-même, sont certainement dans l'intérêt des habitants de la Colombie-Britannique.

* * *

[Français]

LA FONCTION PUBLIQUE**LES SYNDICATS FÉDÉRAUX—LA POSITION DU GOUVERNEMENT**

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa-Vanier): Monsieur le Président, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor.

Le 17 avril dernier en cette Chambre, le président du Conseil du Trésor faisait une déclaration importante concernant quatre points en négociation avec les syndicats fédéraux. Il disait qu'il y avait une entente avec les syndicats concernant la convention-cadre, régime de soins dentaires, régime de pension révisé, et des méthodes améliorées d'adaptation de la main-d'œuvre. On apprend aujourd'hui que le syndicat le plus important, l'Alliance de la Fonction publique, refuse catégoriquement de suivre les ententes, ou enfin de suivre le courant, et laisse de côté la révision des pensions et le plan dentaire.

J'aimerais demander au ministre ce qu'il entend faire maintenant que le plus grand syndicat a refusé d'entériner cette décision?

L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, comme on le sait, ce que j'annonçais, c'était une entente de principe qui devait être soumise à nos organismes décisionnels respectifs dans le cas de chacun des syndicats et dans notre cas, au conseil des ministres. Il y a évidemment eu un changement d'attitude au sein de l'un des 14 syndicats depuis le mois dernier, et j'ai l'intention de m'asseoir avec eux pour voir à entreprendre de nouvelles négociations afin de continuer les processus d'entente sur des points qui ont été soulevés au cours des dernières années, des points d'intérêt pour nos employés dans la Fonction publique.

[Traduction]

LES NÉGOCIATIONS CONCERNANT LES PENSIONS

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa-Vanier): Monsieur le Président, je voudrais poser une question supplémentaire au président du Conseil du Trésor. Il reste deux autres points. Le ministre laisse-t-il entendre qu'il ira de l'avant pour ce qui est de ces deux questions?

A propos des pensions, le ministre est-il disposé à reprendre les négociations avec M. Samson et M. Donegani et les deux principaux syndicats afin de discuter d'autres modalités, étant donné qu'ils ont refusé son projet tel quel?

[Français]

L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, tout ce que je peux répondre à cette question... Il est entendu qu'il semble y avoir des problèmes internes dans un des syndicats. Je n'ai pas l'intention de m'y ingérer. D'autre part, aussitôt que M. Samson ou les représentants de l'Alliance voudront s'asseoir à nouveau avec moi, comme je le leur ai dit à partir du tout début... ma porte est ouverte, et qu'ils m'appellent. Il me fera grand plaisir de m'asseoir avec eux pour voir comment le dossier avance.

* * *

[Traduction]

L'INDUSTRIE**LA SOCIÉTÉ MITEL—L'ACQUISITION PAR UNE SOCIÉTÉ ÉTRANGÈRE**

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Elle a trait à Mitel, société canadienne de technologie de pointe qui jouit d'une excellente réputation internationale. Le premier ministre sait que des deniers publics s'élevant à des dizaines de millions ont été versés sous forme de subventions directes pour favoriser l'expansion de cette société. En outre, des allègements fiscaux s'élevant à des dizaines de millions de dollars ont été accordés pour soutenir cette compagnie. Elle tombe maintenant entre des mains étrangères. Le gouvernement est-il disposé à prendre certaines mesures et le premier ministre usera-t-il de son autorité suprême pour éviter cette acquisition?

[Français]

L'hon. André Bissonnette (ministre d'État (Petites entreprises)): Monsieur le Président, la Mitel est en négociation présentement. Nous sommes au courant. Nous suivons le dossier de très près. Les intérêts des Canadiens et ceux du gouvernement qui ont été placés là-dedans, les millions qui ont été placés dans la compagnie Mitel, seront surveillés de très près et nous avons l'affaire en main.

● (1200)

[Traduction]

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shushwap): Monsieur le Président, je voudrais poser une brève question supplémentaire. Le ministre dit-il que le gouvernement n'autorisera pas l'acquisition de cette société importante qui, à certains égards, se classe au premier rang dans l'expansion de la technologie des télécommunications? Est-il disposé à dire que le gouvernement ne permettra pas que cette société canadienne tombe entre des mains étrangères? Soyez précis.

[Français]

L'hon. André Bissonnette (ministre d'État (Petites entreprises)): Monsieur le Président, dans l'entente qui existe entre la Mitel et le gouvernement fédéral, il y a accord de non-transfert de technologie. Nous connaissons très bien cette entente, nous l'examinerons et nous allons la suivre de près.